

# **MAIRIE DE LABRUGUIERE**

*L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le ONZE DÉCEMBRE à VINGT heures le Conseil Municipal de la Commune de LABRUGUIERE dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur David CUCULLIERES.*

***PRÉSENTS :*** *David CUCULLIERES, Maire, Vincent ROBERT, Pascale LABROUSSE, Didier PHILIPPOU, Bérengère JULIEN, Jean-François SOLSONA, Anne-Marie NÈGRE, Claudine CAVAILLES, Jean-Paul GAUTRAND, Guillaume CHABAL, Bénédicte CAILLE, Pascal HUC, Anne HOSATTE, Xavier BOCCALON, Philippe JULIEN, Jérémie LEMOINE, Jean-François GARCIA et Carole GAU*

**REPRESENTES :**

<i>Corinne VALLES</i>	<i>procuration à</i>	<i>David CUCULLIERES</i>
<i>Jean-Pierre CORNET</i>	<i>procuration à</i>	<i>Didier PHILIPPOU</i>
<i>Christine DORI-ZIEGLER</i>	<i>procuration à</i>	<i>Pascale LABROUSSE</i>
<i>Antoine FAHY</i>	<i>procuration à</i>	<i>Didier PHILIPPOU</i>
<i>Nathalie FABRE</i>	<i>procuration à</i>	<i>Bénédicte CAILLE</i>
<i>Christopher MAGALHAES</i>	<i>procuration à</i>	<i>Carole GAU</i>

**EXCUSÉES :** *Sophie DUBOIS,*

**ABSENTES :** *Florence CARIN, Fabienne VIALA, Stéphanie MALLET, Elisabeth FORCA-JOURDES*

**SECRETAIRE DE SEANCE :** *Guillaume CHABAL*

## **AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

- **Recensement de la population 2026 – création d'emplois non permanents – Recrutement d'agents recenseurs**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De créer 14 postes d'agents recenseurs non titulaires du 5 janvier au 14 février 2026
- De fixer le montant de leur rémunération
- Et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents

***Monsieur le Maire procède au vote :***

***La délibération est adoptée à l'unanimité***

- **Convention d'occupation des installations sportives : Ecole/Collège Saint Dominique**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De mettre en œuvre la convention de mise à disposition gratuite des installations sportives avec l'école et le collège

***Monsieur le Maire procède au vote :***

***La délibération est adoptée à l'unanimité***

- **Dispositif « Maternelle et Cinéma » et « École et Cinéma » - 2025-2026**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'accepter la participation de la commune à l'action « Maternelle au Cinéma » et « Ecole au Cinéma » pour 2025-2026

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Convention Commune de Labruguière / Scène Nationale d'Albi**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De signer la convention de partenariat 2026

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Convention de partenariat Ville de Labruguière / Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn 2025-2027**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De signer la convention de partenariat 2025-2027

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

**AFFAIRES FINANCIÈRES**

- **Pumptrack : modification du plan de financement**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver le nouveau plan de financement et de l'autoriser à déposer le dossier correspondant et à effectuer toutes les démarches

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 20 voix pour et 4 abstentions*

- **DETR programmation 2026 : Espace de Vie Sociale « Le Pont »**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De demander cette subvention au titre de la DETR 2026, d'approuver le nouveau plan de financement et de l'autoriser à déposer le dossier correspondant et à effectuer toutes les démarches

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 20 voix pour et 4 abstentions*

- **Garantie d'emprunt Crédit Agricole – Maison de retraite l'Oustal d'En Thibaud**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De se prononcer sur les modalités de la garantie d'emprunt auprès du Crédit Agricole

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 14 voix pour (6 élus ne participent pas au vote) et 4 abstentions*

- **Garantie d'emprunt Caisse d'épargne – Maison de retraite l'Oustal d'En Thibaud**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De se prononcer sur les modalités de la garantie d'emprunt auprès de la Caisse d'Épargne

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 14 voix pour (6 élus ne participent pas au vote) et 4 abstentions*

- **Mise en œuvre de la participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De retenir pour le risque santé la solution assurantielle de la labellisation et de participer au financement des cotisations des agents de la collectivité pour le risque santé à hauteur de 20 € brut par agent et par mois.

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 21 voix pour et 3 abstentions*

- **Attribution subvention complémentaire au Musée Arthur Batut**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'accorder une subvention complémentaire de 2 500 € au Musée pour la création d'une cimaise d'une bibliothèque en accès libre.

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 19 voix pour (une élue ne participe pas au vote) et 4 voix contre*

- **Avances de subventions**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'accorder des avances de subvention à :
  - L'OGEC St Dominique (1 élue ne participe pas au vote)
  - La MJC ((2 élus ne participent pas au vote)

- Développer Labruguière

*Monsieur le Maire procède au vote :*  
*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **CLECT Office de Tourisme**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver le rapport de la CLECT du 16 juin 2025

*Monsieur le Maire procède au vote :*  
*La délibération est adoptée avec 23 voix pour et 1 voix contre*

## **CADRE DE VIE – RÉSEAUX - ENVIRONNEMENT**

- **Convention de servitudes Commune de Labruguière / ENEDIS**
  - **Hameau « En Béral »**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser la signature de la convention

*Monsieur le Maire procède au vote :*  
*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Conventions de servitudes Commune de Labruguière / ENEDIS**
  - **Hameau de « Caunan »**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser la signature des 2 conventions

*Monsieur le Maire procède au vote :*  
*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **ONF : Proposition des coupes de l'état d'assiette 2026**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De lui donner pouvoir pour effectuer toutes les démarches nécessaires et d'assister au martelage des parcelles mentionnées

*Monsieur le Maire procède au vote :*  
*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Avis sur le SAGE versant de l'Aude et Côtiers Audois**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De donner un avis défavorable sur la projet de périmètre du SAGE

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec 23 voix pour et 1 voix contre*

## **URBANISME**

- **Commission Communale pour l'Accessibilité - Rapport annuel 2024 - 2025 (commission accessibilité le 5 décembre 2025)**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'adopter le rapport de la commission communale pour l'accessibilité

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- **Convention ADS Ville de Castres – CACM – Ville de Labruguière**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser la signature de l'Avenant n°12 de la convention ADS – Villes de Castres / CACM / Ville de Labruguière

*Monsieur le Maire procède au vote :*

*La délibération est adoptée avec x voix pour x voix contre, x abstentions, à l'unanimité*

## **DELEGATION**

Nous allons vous donner lecture des Déclarations d'Intentions d'Aliéner (DIA) pour lesquelles la commune a décidé de ne pas exercer son Droit de Préemption :

Décision du 03 octobre 2025 sur le bien cadastré section I n° 702, sis 280 chemin de Fontbernard – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 07 octobre 2025 sur le bien cadastré section AH n° 139, sis 10 bis rue Privée d'Artigues – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 07 octobre 2025 sur le bien cadastré section AC n° 60, 61, sis 4 quai des Lavoires – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 09 octobre 2025 sur le bien cadastré section AB n° 163, sis 9 rue Jean Jaurès / 2 rue de Metz et 2 bis rue de Metz – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 14 octobre 2025 sur le bien cadastré section AK n° 365, 366, sis 11 avenue Claude Nougaro – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 15 octobre 2025 sur le bien cadastré section A n° 557, sis 13 avenue de la Montagne Noire – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 15 octobre 2025 sur le bien cadastré section AK n° 191, 200, sis 183 rue Jean Ferrat – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 17 octobre 2025 sur le bien cadastré section AI n° 60, sis 9 rue Albert Camus – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 23 octobre 2025 sur le bien cadastré section AI n° 89, sis 13 rue Edouard Manet – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 29 octobre 2025 sur le bien cadastré section I n° 235, 654, sis 4 rue des Marronniers – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 04 novembre 2025 sur le bien cadastré section AK n° 490, 492, sis rue Charles Aznavour – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 05 novembre 2025 sur le bien cadastré section D n° 849, 856, 857, 860, 898, sis 56 chemin du Lavoir – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 13 novembre 2025 sur le bien cadastré section G n° 1734, sis 39 rue Dora Maar – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 18 novembre 2025 sur le bien cadastré section AB n° 218, 219, sis 1 rue Emile Caraguel – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 19 novembre 2025 sur le bien cadastré section AB n° 795, 796, sis 18 boulevard Gambetta – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 24 novembre 2025 sur le bien cadastré section AB n° 122, sis 34 boulevard Gambetta – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 26 novembre 2025 sur le bien cadastré section AD n° 66 et 69, avenue François Mitterrand – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 27 novembre 2025 sur le bien cadastré section AI n° 134, 24 rue Paul Claudel – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 1<sup>er</sup> décembre 2025 sur le bien cadastré section AB n° 794, 796, sis 20 boulevard Gambetta – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 02 décembre 2025 sur le bien cadastré section C n° 231, 1712 sis 112 route de Saint-Hilaire – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 02 décembre 2025 sur le bien cadastré section B n° 687, 691, 768 sis 278 route des Gaux – 81290 LABRUGUIERE

Arrêtés, conventions, marchés publics, paraphés par le Maire selon la délégation de compétence, autorisée par le Conseil Municipal du 18/06/2020 - Art L 2122 du CGCT)
--

**Le 06/10/2025** : Décision du Maire de signer les marchés de rénovation de la crèche « Le Petit Prince » modifié suite à une erreur de saisie sur le lot 4 « Plâtrerie- cloisons – Doublage »

**Le 13/10/2025** : Décision du Maire de signer un contrat à usage de prêt ou commodat pour une durée n'excédant pas 2 ans pour l'occupation d'une partie du rez-de-chaussée situé 9 quarter Bd Gambetta avec le Docteur Chambat à compter du 9 octobre 2025 expirant le 8 octobre 2027

## **INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES**

### **Demande de Mme Bénédicte Caille, Conseillère municipale**

*Monsieur le Maire,*

Au regard des retours négatifs exprimés par plusieurs familles concernant le nouveau prestataire privé chargé du périscolaire et des activités de vacances — en particulier sur les questions de sécurité et de tarification — je souhaiterais savoir s'il serait possible, pour la mairie en tant qu'employeur et responsable de cette délégation de service public, de diligenter dès à présent une enquête ou un audit auprès des usagers.

L'objectif serait d'évaluer objectivement la qualité de la prestation fournie, de la comparer avec celle assurée pendant trente ans par l'association ELAN, et d'apprécier précisément le rapport bénéfice-coût pour la commune comme pour les familles.

Par ailleurs, au regard des enjeux éducatifs, sociaux et financiers liés au périscolaire, serait-il envisageable d'étudier la création d'une **régie municipale** dédiée à ces services, permettant un pilotage pleinement public, assuré par des fonctionnaires municipaux, et garantissant une maîtrise renforcée des coûts ainsi qu'un niveau de qualité constant pour l'ensemble des usagers ?

Je vous remercie par avance, M. le Maire de votre réponse.

## **DELEGATION**

(Arrêtés, conventions, marchés publics, paraphés par le Maire selon la délégation de compétence, autorisée par le Conseil Municipal du 18/06/2020 - Art L 2122 du CGCT)

**Le 06/10/2025** : Décision du Maire de signer les marchés de rénovation de la crèche « Le Petit Prince » modifié suite à une erreur de saisie sur le lot 4 « Plâtrerie- cloisons – Doublage »

**Le 13/10/2025** : Décision du Maire de signer un contrat à usage de prêt ou commodat pour une durée n'excédant pas 2 ans pour l'occupation d'une partie du rez-de-chaussée situé 9 quarter Bd Gambetta avec le Docteur Chambat à compter du 9 octobre 2025 expirant le 8 octobre 2027

-----

Nous allons vous donner lecture des Déclarations d'Intentions d'Aliéner (DIA) pour lesquelles la commune a décidé de ne pas exercer son Droit de Prémption :

Décision du 03 octobre 2025 sur le bien cadastré section I n° 702, sis 280 chemin de Fontbernard – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 07 octobre 2025 sur le bien cadastré section AH n° 139, sis 10 bis rue Privée d'Artigues – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 07 octobre 2025 sur le bien cadastré section AC n° 60, 61, sis 4 quai des Lavoirs – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 09 octobre 2025 sur le bien cadastré section AB n° 163, sis 9 rue Jean Jaurès / 2 rue de Metz et 2 bis rue de Metz – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 14 octobre 2025 sur le bien cadastré section AK n° 365, 366, sis 11 avenue Claude Nougaro – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 15 octobre 2025 sur le bien cadastré section A n° 557, sis 13 avenue de la Montagne Noire – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 15 octobre 2025 sur le bien cadastré section AK n° 191, 200, sis 183 rue Jean Ferrat – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 17 octobre 2025 sur le bien cadastré section AI n° 60, sis 9 rue Albert Camus – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 23 octobre 2025 sur le bien cadastré section AI n° 89, sis 13 rue Edouard Manet – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 29 octobre 2025 sur le bien cadastré section I n° 235, 654, sis 4 rue des Marronniers – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 04 novembre 2025 sur le bien cadastré section AK n° 490, 492, sis rue Charles Aznavour – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 05 novembre 2025 sur le bien cadastré section D n° 849, 856, 857, 860, 898, sis 56 chemin du Lavoir – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 13 novembre 2025 sur le bien cadastré section G n° 1734, sis 39 rue Dora Maar – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 18 novembre 2025 sur le bien cadastré section AB n° 218, 219, sis 1 rue Emile Carraguel – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 19 novembre 2025 sur le bien cadastré section AB n° 795, 796, sis 18 boulevard Gambetta – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 24 novembre 2025 sur le bien cadastré section AB n° 122, sis 34 boulevard Gambetta – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 26 novembre 2025 sur le bien cadastré section AD n° 66 et 69, avenue François Mitterrand – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 27 novembre 2025 sur le bien cadastré section AI n° 134, 24 rue Paul Claudel – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 1<sup>er</sup> décembre 2025 sur le bien cadastré section AB n° 794, 796, sis 20 boulevard Gambetta – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 02 décembre 2025 sur le bien cadastré section C n° 231, 1712 sis 112 route de Saint-Hilaire – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 02 décembre 2025 sur le bien cadastré section B n° 687, 691, 768 sis 278 route des Gaux – 81290 LABRUGUIERE

***La séance est levée à 20h50***